

RAPPORT DE M. VAN EFFENTERRE :

=====

EPIGRAPHIE GRECQUE & HISTOIRE ANCIENNE

=====

"Si je prends la parole, je tiens à le dire, c'est au nom d'une équipe. Les conclusions n'engagent peut-être que moi. Le travail, questionnaire, dépouillements, synthèse des réponses, tableaux, est celui des assistants de Paris I, Françoise RUZE et François ARON. Si notre rapport vous intéresse, c'est à eux, et à vous comme auteurs de réponses, qu'en revient le mérite.

L'épigraphie grecque est l'une des rares sciences, des très rares mêmes, où sur le plan international le primat français ne soit pas contesté. C'est dû au caractère artisanal, donc peu coûteux, qu'a pu garder jusqu'à présent cette science, à la personnalité exceptionnelle de L. Robert, qui a mondialement nettoyé le terrain, et à une pléiade d'athéniens amis, ennemis, disciples du maître, tous dépendant peu ou prou de son enseignement, qui, loin derrière lui peut-être, mais sûrement dans le peloton de tête international, occupent fort honorablement le champ de course de l'épigraphie grecque.

La relève, quand elle devra venir, n'inspire donc pas d'inquiétude.

Mais, paradoxalement, l'histoire grecque, dont l'épigraphie est une des meilleures auxiliaires, est médiocrement placée pour nous sur le plan international. Elle est en perte de vitesse, et son avenir, même à court terme, apparaît très menacé à beaucoup d'entre nous. Non seulement nous n'avons plus les Fustel, les Holleaux et les Glotz, mais nous nous demandons si les historiens de demain, dans notre pays, sauront longtemps encore ce qu'est l'oeuvre de Thucydide.

C'est ce paradoxe qui nous a conduits au sujet d'aujourd'hui, à l'enquête que nous avons menée, au rapport que vous allez entendre.

J'en voudrais dégager d'avance quelques points sur lesquels la SOPHAU pourrait peut-être définir une politique.

1°) L'épigraphie grecque n'est pas le monopole des enseignants de grec, des hellénistes littéraires. Beaucoup d'historiens de l'Antiquité sont actuellement des épigraphistes.

Mais la connaissance des langues classiques se perdant de plus en plus, les effectifs d'hellénistes fondant comme neige au soleil dans le second degré, la situation va se dégrader très vite si une politique résolue d'enseignement du grec pour des grands commençants n'est pas adoptée.

Il faut : - lui trouver des justifications qui portent sur l'opinion et les pouvoirs publics.

- améliorer ses méthodes d'enseignement.

- peut-être compléter les moyens de travail à la disposition de ces "hellénistes de fraîche date".

2°) Les méthodes artisanales de l'épigraphie sont dénoncées par beaucoup. Elles ont valeur d'ascèse pour décourager les ambitions déraisonnables et des médiocres. Mais elles sont aussi des arcanes qui écartent les non-initiés et qui contribuent à donner souvent à l'épigraphie grecque l'aspect d'une chasse gardée réservée à des privilégiés du hasard.

Il faut : - exiger la mise à la disposition de tous du travail fait par chacun.

- \* ce qui suppose une déontologie de la découverte scientifique,
- \* de la bonne volonté,
- \* et de moyens de secrétariat.

- savoir et peut-être prévoir en commun à intervalles réguliers les recherches à poursuivre.

- \* ce qui suppose entr'aide et coopération au lieu de concurrence.

Les réponses au questionnaire laissent craindre une forte résistance des possédants à toute idée de partage, sauf exceptions.

3°) Les documents épigraphiques ne peuvent plus être exclus, sous prétexte de spécificité, de la formation de base des historiens de l'Antiquité, même non-hellénistique, qui ont accès, en traductions, aux documents dits littéraires.

Il faut : - traduire tous les documents nouveaux ou étudiés.

- multiplier les recueils de documents épigraphiques traduits (type Pouilloux), peut-être sur le modèle de la pagination Budé.
- peut-être aller, sinon au manuel d'épigraphie grecque, qu'une haute autorité rejette, jusqu'au manuel des sources documentaires grecques, qui permettrait au non-spécialiste de connaître les types de documents, la valeur des formules, les principales règles d'interprétation, etc.

La plupart des historiens-épigraphistes de demain ne seront plus

- ni des forts en thèmes
- ni des esprits universels

mais des besogneux d'une époque et d'une région bien définie.

4°) Les moyens existants dans l'ensemble de la France universitaire sont jugés nettement insuffisants. Mais il semble que la perte de vitesse de l'hellénisme soit telle que, sauf exception, les historiens n'envisagent plus que de défendre deux ou trois centres nationaux en matière d'équipement pour l'épigraphie, Paris, Lyon et Athènes.

Le dynamisme de Rennes, de Bordeaux, de Poitiers est-il assez considérable et durable pour obtenir et pour mériter un équipement de niveau point trop inférieur ?

Le nombre de réponses à l'enquête, l'énergie de beaucoup d'entre elles, la lucidité des diagnostics, la jeunesse des enseignants, sont les éléments les plus positifs que vos rapporteurs aient trouvés pour terminer sur une note d'optimisme mesuré ou du moins d'espérance."

Il faut de l'étude des réponses au questionnaire dégager les points suivants : (notes des secrétaires)

9 Universités n'ont pas d'enseignement en épigraphie grecque, sauf Lille qui a choisi (en vertu d'une longue tradition) de se consacrer à la papyrologie. Ce sont des Universités de création récente. 14 le maintiennent, certaines dès le niveau d'initiation (Poitiers dont il faut souligner le dynamisme : 19 inscrits en premier niveau, 11 pour un second, Bordeaux), beaucoup font commencer l'enseignement spécifique au niveau du C2, ce qui, à Lyon, Strasbourg, Rennes, suffit à faire progresser le nombre des épigraphistes.

Le nombre des étudiants en épigraphie est néanmoins très faible : moins de 100 en France (une vingtaine en premier cycle, une dizaine en second cycle, une trentaine en C2 auxquels s'ajoutent une trentaine d'étudiants de maîtrise). C'est un enseignement de luxe (1 enseignant pour 4 étudiants, il n'y a pas lieu d'envisager la création de nouveaux postes), très vulnérable (il y a pour certaines Universités des années creuses, à Nice par exemple); mais qui s'adresse à des étudiants intéressés car "ils apprennent des choses qu'on ne leur dit pas ailleurs et font vraiment de l'initiation directe à la civilisation grecque" (lettre de M. Bousquet, qui souligne aussi que cela donne "une petite idée de la cuisine à ceux qu'on tient trop à la salle à manger"), mais ne se souciant pas toujours de rentabiliser leurs études par l'obtention de telle ou telle Unité de Valeur. Pourtant ils peuvent utiliser leurs connaissances dès la Maîtrise les mémoires faisant appel à l'épigraphie sont nombreux (une trentaine en France, 1/3 à 1/2 au total des mémoires portant sur l'Histoire Grecque dans chaque Université, la personnalité de tel enseignant pouvant modifier cette proportion : 8/10 à Dijon par exemple).

La faiblesse des effectifs tient à la méconnaissance du grec : la plupart des étudiants épigraphistes l'ont appris dans le secondaire, mais il ne faut plus compter sur ce mode de recrutement qui se tarit; le nombre des étudiants qui ont suivi des cours pour grands commençants devient plus nombreux proportionnellement et les Universités qui restent des centres de recherche épigraphique sont celles qui organisent un enseignement du grec (initiation dès le niveau du DUEL propre aux historiens : à Clermont on se plaint de la trop grande exigence des littéraires en ce qui concerne le grec, en revanche on ne cite pas d'étudiant de premier cycle d'Histoire ayant passé les mineures de Grec).

On souligne souvent le manque de moyens; il n'existe qu'une faculté où fonctionne un centre d'épigraphie grecque proprement dit (Lyon, et sans doute Paris IV ?), le CNRS ne contribue à la vie que du seul centre de Lyon; sauf à Lyon, Paris, Poitiers, Rennes, il n'y a pas de crédits affectés spécialement à l'épigraphie. Les seules bibliothèques possédant des Corpus et ouvrages de base sont, semble-t-il, à Bordeaux, Clermont-Ferrand, Lyon, Paris, Poitiers (où la BU est peu utilisable en ce domaine), Rennes, il faut déplorer l'absence fréquente des revues étrangères.

Toutes les réponses s'attachent à souligner que les chercheurs ne sont pas informés des travaux en cours dans les autres Universités. La SOPHAU peut-elle jouer un rôle en ce domaine ? "C'est utopique", "il ne faut pas faire de la SOPHAU une société savante", "ce rôle reviendrait plutôt à l'institut Comby ou à d'autres instituts spécialisés". Certains, au contraire, pensent que la SOPHAU peut centraliser les sujets de doctorat déposés dans les Universités, établir un fichier des travaux en cours (y compris 3e cycle et maîtrise) et envisagent qu'elle puisse animer la création d'un Bulletin Analytique d'Histoire Grecque (analogue au Frézouls pour l'Histoire Romaine), créer une "revue d'épigraphie grecque accessible au non-spécialiste". Dans l'immédiat, il peut être bon de signaler quels sont les travaux collectifs entrepris dans telle ou telle Université :

- à Bordeaux, un fichier des I.G. d'Espagne ;
- à Dijon, les mémoires sont des prolégomènes à la publication des inscriptions grecques et latines de Syrie ;
- à Lyon, on travaille au IGL Syrie, à la publication d'un Index du Bulletin Epigraphique (que l'on peut d'ores et déjà consulter sur fiches), à la prosopographie Delphique, à un Corpus de Salamine de Chypre.

\*

\*

\*

EPIGRAPHIE & HISTOIRE ROMAINE

=====

(Extraits du rapport de Monsieur LE GLAY)

=====

Il n'est sans doute pas nécessaire de justifier en raison le thème de ce rapport. Chacun, ici, est bien conscient de la place primordiale qu'occupe l'épigraphie, grecque et latine, parmi les sources auxiliaires de l'histoire romaine...

... Je voudrais donc, à partir des travaux les plus récents et des inscriptions révisées ou nouvellement apparues au cours des toutes dernières années, souligner quelques-uns des apports importants de l'épigraphie à l'histoire romaine...

... Certes, ce n'est pas l'histoire politique, appelée aujourd'hui "événementielle" que les inscriptions apportent le plus de données nouvelles. Pourtant l'enrichissement n'est pas nul, ni négligeable. Ainsi, pour nous limiter au règne de Trajan, deux faits jusqu'ici inconnus nous ont été révélés depuis peu. C'est d'abord la date de la mort du roi juif Agrippa II, et les circonstances extraordinairement sauvages (de la mort du roi Décébale dont on pensait qu'il s'était suicidé), l'auteur du meurtre et le prix du crime....

Naturellement, et heureusement, les enseignements de l'épigraphie vont au-delà de faits, d'événements... Ils touchent à la grande politique... L'étude attentive des textes ne nous apprendra plus grand-chose sur la politique augustéenne dans les Alpes ou sur la conquête de la Rhétie, alors que le recours conjugué aux sources littéraires et aux inscriptions récemment trouvées, à Coire, fournit des aperçus nouveaux. Pour la conquête de la Rhétie-Vindélicie. De même à propos des grands procès qui se déroulèrent à Rome sous Néron, c'est une dédicace à Néron de Leptis Magna qui, en attribuant au proconsulat africain de M. Pompeius Silvanus Staberius Flavinus une durée de trois ans à partir du 1er juillet 53 explique à la fois la magna vis accusatorum qui pesa sur lui et la date tardive (58) de son procès. Plus importante que ces procès, la politique de Vespasien en Orient, dans l'histoire de laquelle le cursus d'un consulaire, trouvé à Sepino (Saepinum) en Italie, insère, après la guerre juive et l'intervention en Commagène vers 72 une campagne contre les Alains. Pour le IVe siècle, on rappellera qu'il a fallu attendre la découverte en Sardaigne, près de Carbonia, entre Sulci et Carales, d'un milliaire au nom de Domitius Alexander pour être sûr que l'insurrection africaine de l'usurpateur avait en 309-310 gagné la Sardaigne et pour rendre très vraisemblable qu'au début de cette insurrection régnait l'entente entre Domitius et Constantin contre l'ennemi commun Maxence.

Si, de l'histoire politique, nous passons aux institutions et à la vie administrative de Rome et du monde romain, l'apport de l'épigraphie à l'histoire au cours des dernières années ne paraît pas moindre. Deux documents majeurs sont apparus, on le sait. La célèbre tabula Hebana, trouvée à Magliano en 1947 (AE, 1949, 215), qui a provoqué tout de suite d'amples recherches... L'autre document majeur, c'est la tabula Banasitana, une très belle inscription sur

bronze trouvée à Banasa (Maroc) qui fait connaître les modalités et la procédure de l'octroi de la cité romaine à la famille d'un chef de tribu indigène, en 177, sous Marc Aurèle. Son texte, étudié par M. Enzennat et W. Seston, sera prochainement publié. On peut, en attendant, prendre une idée de son contenu, de son importance pour l'histoire de la civitas Romana et de ses incidences sur l'interprétation de l'édit de Caracalla dans plusieurs articles de W. Seston, notamment dans sa Communication à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de 1961 (C. R. A. I., 1961, p. 317-324) et dans son rapport sur la citoyenneté romaine au récent Congrès des Sciences Historiques de Moscou.

A côté de ces deux maîtres-textes, combien d'autres, non négligeables, qui nous renseignent, par exemple, sur les juges des cinq décuries...

Annihilée à Rome, chassée de l'Urbs, l'activité politique s'est réfugiée dans les cités italiennes et provinciales. De là la quantité considérable d'inscriptions qui témoignent de cette activité. Les graffitis électoraux de Pompéï ont livré à R. Etienne une précieuse documentation pour sa Vie quotidienne. Mais nous voyons aussi le populus des cités intervenir avec vitalité non seulement dans le choix des magistrats municipaux, comme l'indique la formule ducentvir ex(pos) tulante populo d'une inscription lyonnaise, mais aussi, à l'occasion, dans la désignation à l'attention de l'empereur de notables à qui se trouvait conférée une commendatio publica. On ne saurait quitter le populus en tant que corps électoral, sans évoquer les problèmes que posent les curies. Plusieurs inscriptions nouvelles, toutes africaines, nous ont appris, par exemple, que les curies étaient divisées en classes, trois au moins à Mustis, division vraisemblablement censitaire, qui se juxtaposait à une autre distinction de leurs membres en seniores et iuventus. Si bien que malgré la synthèse pourtant récente de T. Kotula, Les curies municipales en Afrique romaine, Wrocław 1968, il y a lieu de s'interroger à nouveau sur la composition et même sur la nature et la fonction des curies...

Partis du Populus, nous pouvons par le canal des électeurs privilégiés des curies, aborder l'activité des élus de la bourgeoisie municipale, activité qui, on le sait, se voit, s'étale avec ostentation dans maintes inscriptions. Nombreux sont donc toujours les nouveaux textes qui concernent la vie, l'administration, la promotion des villes de l'Occident et de l'Orient romain....

(Sur) le grand problème de l'évergétisme, les documents nouveaux ne manquent pas, qui ont déjà alimenté des synthèses régionales, ainsi récemment celle de Denis Gabler, intitulée Munera Pannonica (dans Archaeologiai Ertésito, Budapest XCIII, 1966 p. 20-35), en attendant le travail d'ensemble que prépare Paul Veyne et qui sera fondamental, si l'on en juge par l'article prometteur et "attractive", comme diraient les Anglais, qui a été donné dans les Annales.

Mais avec l'évergétisme, nous avons déjà, par notre manie de classification, pénétré dans le domaine de l'histoire économique et sociale, où l'apport de l'épigraphie est décisif...

... Si l'histoire économique ne peut, dans la documentation traditionnelle, littéraire, que picorer des indications générales et quelques faits isolés, les inscriptions et les papyrus, en revanche, lui fournissent des renseignements abondants, riches et parfois précis... L'agriculture et la vie

rurale - et la colonisation bien sûr - sont naturellement intéressées par les opérations cadastrales... Quant à l'Afrique, province privilégiée par le nombre et l'intérêt des grands textes qui concernent la vie rurale, elle conserve son privilège avec de nouvelles inscriptions sur les saltus impériaux de la région de Sétif, sur les délimitations de territoires entre tribus ou entre domaines...

Pour l'activité industrielle, je citerai seulement les nombreuses listes de potiers, de fabricants d'amphores, de céramistes, de bronziers qui ont pu être dressées çà et là.. Assembler tous ces noms dans un Corpus ne manquerait pas d'intérêt.

Comme on l'a noté à tout moment de ce rapport, c'est l'histoire sociale, conçue au sens le plus large du mot, qui bénéficie le plus des apports de l'épigraphie. Elle est vraiment "le domaine privilégié des inscriptions" (L. Robert). Quatre terrains de recherche sont couverts et fécondés par l'épigraphie :

- la prosopographie
- la démographie
- l'étude des groupes sociaux
- la civilisation, vie quotidienne.

Prochainement paraîtra dans les Mélanges E. Vogt un bilan des études de prosopographie qu'a dressé avec toute sa science H.G. Pflaum...

... A propos des études prosopographiques, je voudrais attirer l'attention sur deux méthodes de recherche particulièrement fructueuses. L'une prônée et mise au point par Sir Ronald Syme, consiste à confronter des textes littéraires avec les données épigraphiques, comme Syme lui-même l'a fait pour Tacite et H.G. Pflaum pour Fronton et l'Histoire Auguste. L'autre consiste à dresser des listes, listes de noms, listes de magistratures, listes de titres. C'est H.G. Pflaum qui l'a mise à la mode et avec quel succès dans ses thèses sur les procurateurs et les carrières procuratoriennes. Elle rencontre légitimement une grande faveur, étant donné l'intérêt des conclusions qu'elle autorise et les évolutions qu'elle permet souvent d'apercevoir.

... (Pour les études démographiques), il existe heureusement deux guides, que je veux mentionner parce que, mal utilisés, ils deviennent deux dangers : c'est l'onomastique et la statistique...

Pour l'onomastique, on dispose, certes, des précieuses études de W.Schulze, Die lateinische Eigennamen, et, plus récents, des livres de Thyländer fondés sur l'épigraphie d'Ostie, et du savant finlandais I. Kajanto sur les cognomina et les signa. Il demeure qu'en cette matière les principes ne sont pas encore établis avec rigueur, et que de toute façon tant d'exceptions leur ont porté atteinte qu'on peut s'interroger sur leur valeur de principes;... la statistique, dont on a, me semble-t-il, beaucoup abusé au cours de quinze ou vingt dernières années; qu'on y prenne garde ! Ces chiffres ne sont souvent que de faux-semblants, et le seul fait de les présenter, même assortis des formules de précaution d'usage, risque parfois de tromper...

Faute de temps, je ne dirai qu'un mot sur les questions de civilisation, de religion, de vie quotidienne. Il semble toutefois que dans ce domaine trois

types de recherches soient négligés : les coupes chronologiques, les études religieuses par peuple (ex. les cultes indigènes des Lingons de G. Drioux) et le culte impérial par province (ex. thèse de R. Etienne, cf. cependant D. Fishwick et quelques thèses en préparation).

Je voudrai signaler encore deux domaines dans lesquels les inscriptions apportent beaucoup et qui restent à exploiter; c'est celui des inscriptions funéraires et de la sensibilité qui s'y exprime à travers des formules, souvent conventionnelles, mais parfois nées d'un élan personnel du coeur. C'est aussi celui des formes de la vie sociale quotidienne..

Il n'est pas possible de faire progresser nos connaissances en Histoire romaine sans recourir à tout moment aux inscriptions. Cela n'est pas vrai seulement des petites questions d'histoire. C'est valable aussi pour les grands problèmes.

\*

\*

\*

Rapport de M. NOEL DUVAL, qui souligne la renaissance  
des Etudes d'Epigraphie Chrétienne  
depuis une quinzaine d'années, et la révision  
nécessaire des idées qu'on croyait sûres.

INTRODUCTION : Définition de l'épigraphie chrétienne

1 - Il importe de distinguer l'épigraphie chrétienne proprement dite et les survivances de l'épigraphie classique - latine ou grecque - à l'époque chrétienne. Les dédicaces de monuments profanes, les bases de statues d'empereurs, les milliaires rédigés dans la forme traditionnelle avec mention de Dieu ou adjonction d'un symbole chrétien ne constituent pas à mon sens, un secteur de l'épigraphie chrétienne.

2 - L'épigraphie chrétienne comporte essentiellement des dédicaces de monuments cultuels, avec quelques autres documents relatifs au culte, et une grande masse d'épigraphes dont le formulaire diffère de celui de l'épigraphie funéraire païenne. Cependant, quelques inscriptions profanes par destination, par exemple des linteaux de maisons ou même de portes de villos et de forteresses ressortent par les formules et le vocabulaire, de l'épigraphie chrétienne. En revanche, dans certaines régions, les épigraphes ne diffèrent que par la présence d'un symbole des inscriptions funéraires païennes (Maurétanie sitifiennne). Il est également difficile d'examiner le formulaire et l'écriture indépendamment des documents d'archives contemporains à caractère profane (ex. Tablettes Albertini et ostraka). La frontière précise est donc un cas d'espèce pour chaque région et chaque catégorie de documents.

3 - La coupure chronologique est un autre problème difficile. Contrairement à ce qu'on croyait ou ce qu'on voulait croire (inscriptions crypte chrétiennes de J. Carcopino), les inscriptions chrétiennes antérieures à la Paix de l'Eglise sont relativement très rares en dehors de quelques séries bien circonscrites. L'épigraphie chrétienne ou "paléochrétienne" est surtout celle des IVe, Ve et VIe siècles. Mais la limite inférieure varie pour chaque région en fonction des facteurs historiques et de l'évolution locale des inscriptions. L'invasion arabe constitue une coupure de fait pour le Sud de la Méditerranée, qui n'empêche pas certaines survivances ou résurgences (inscriptions chrétiennes médiévales de Kairouan ou de la Tripolitaine). Pour l'Europe occidentale, on hésite entre la période mérovingienne, lombarde ou wisigothe et l'époque carolingienne. Pour la Gaule au moins, cette dernière représente un terme assez net. La frontière est encore plus difficile à définir pour les pays restés dans l'Empire byzantin : il semble qu'on puisse considérer le règne de Justinien comme la fin de la période "antique".

On voit que l'épigraphie chrétienne n'intéresse pas seulement l'histoire ancienne au sens traditionnel. Dans ce domaine aussi la coupure habituelle entre Antiquité et Moyen-Age n'a guère de sens.

## I - L'HISTOIRE DE L' EPIGRAPHIE CHRETIENNE

### 1 - Le Développement de la discipline résulte :

1°) de la découverte massive de documents (catacombes romaines, fouilles Delattre de Carthage, fouilles Bulic' de Salone);

2°) d'un intérêt d'ordre historique, passionnel ou clérical, propre au XIXe siècle, pour les "siècles obscurs" d'une part, pour les origines du christianisme d'autre part;

3°) de l'action de personnalités : De Rossi, Bulic', Le Blant, en Afrique Delattre pour la publication brute, Monceaux pour l'interprétation. La conjonction a abouti à la définition des méthodes et à la publication des grands recueils (I C U R, Recueils de Le Blant, Hübner pour l'Espagne) en un espace de temps relativement limité (1850 -1914 pour l'essentiel).

2 - Les grands noms et les instruments de travail, encore utilisés, ne doivent pas faire oublier les précurseurs, érudits italiens ou français de la Renaissance et surtout de l'époque classique : on a toujours copié et commenté ces inscriptions, mais dans un cercle restreint, sans grand contact avec le public.

3 - Les préoccupations particulières de certains spécialistes du XIXe siècle et d'une partie de leur public ont longtemps marqué l'épigraphie chrétienne et contribué à la séparer de l'histoire proprement dite. On l'a trop souvent abordée avec un souci apologétique - peu justifié en raison de la date tardive du matériel - et réservée à un milieu chrétien. C'est ce qui explique sans doute la désaffection dont elle a été victime après la période de bouillonnement religieux du XIXe siècle.

4 - En effet, malgré la continuation des I C U R (Silvagni, Ferrua), la parution de quelques recueils nouveaux (Grégoire pour l'Asie mineure, Vives pour l'Espagne), la période 1914 - 1950 a marqué un net ralentissement de la publication des documents et surtout de leur utilisation. Le fait est particulièrement évident en France bien que l'enseignement de la matière ait persisté (le chanoine Aigrain à Angers, puis le séminaire de M. Marrou à la Sorbonne). Paradoxalement, cette période a vu la confection (documentation arrêtée à 1922) et la parution des I L C V de Diehl, instrument de travail incomparable mais très peu répandu dans les bibliothèques françaises (autrefois un seul ex. à la B. U. Sorbonne) et très peu utilisé dans notre pays.

5 - Le renouveau des études patristiques dans un milieu beaucoup plus large qu'auparavant (ex. du centre Lenain de Tillemont à la Sorbonne : historiens de l'Antiquité et du Moyen-Age, large participation de latinistes et d'hellénistes) et l'intérêt pour le Bas Empire, foudroyant à partir de 1955 environ, ont normalement amené les spécialistes de ces matières à se pencher sur l'épigraphie chrétienne. Mais il a fallu attendre ces toutes dernières années pour que cette discipline se définisse en tant que telle, avec des méthodes renouvelées par rapport

à celles du XIXe siècle : (utilisation systématique de la photographie, traduction précise, analyse paléographique et linguistique, prise en considération de séries locales ou groupement par types de documents) et surtout des préoccupations strictement historiques et objectives.

6 - A l'heure actuelle, l'intérêt des spécialistes français - du moins à ma connaissance - se tourne surtout, comme il est de tradition, vers la documentation issue de la Gaule et de l'Afrique, bien que les inscriptions de Rome - largement utilisées dans la thèse de Ch. Pietri - et celles de Salone continuent à retenir l'attention :

a) pour la Gaule, M. Marrou a pris en considération notre projet de refaire le REcueil de Le Blant suivant les méthodes définies ci-dessus et a obtenu pour la réalisation de ce projet l'aide du C.N.R.S. (R.C.P.) : cinq ou six thèses régionales (Mmes Descombes, Gauthier, Pietri, Soulet, M. Guyon) sont en cours d'élaboration dans un séminaire qui bénéficie du concours de M. Pflaum et d'autres spécialistes.

b) Pour l'Afrique, le plan que j'avais esquissé au Congrès d'épigraphie de Vienne en 1962 consistait à continuer, avec d'autres méthodes, l'entreprise de Monceaux. Il a reçu un commencement d'exécution bien qu'il n'ait pas fait l'objet comme pour la Gaule d'une organisation d'ensemble. En Algérie, M. Marcillet-Jaubert a publié Altava et P.A. Février a étudié les séries de Sitifienné essentiellement. En Tunisie, j'ai étudié autrefois la région du Cap Bon et vais publier incessamment les séries de Sbeitla et Haïdra, cette dernière avec Mme Prévôt. Deux thèses portent sur Carthage (Mme Ernabli, 1er fascicule terminé) et Mactar (Mme Prévôt). Enfin Y. Duval a réétudié l'ensemble des inscriptions martyrologiques, et nous allons, en équipe, réexaminer le problème des dates dans les inscriptions.

## II - L'APPORT DE L'EPIGRAPHIE CHRETIENNE A L'HISTOIRE

=====

1 - Essentiellement funéraire, l'épigraphie chrétienne constitue une documentation austère, séries nombreuses et parfois fastidieuses (Carthage), inscriptions courtes au contenu décevant, mais souvent difficiles à lire. D'où la tendance à "écrémer" : on ne retient que les textes non funéraires et quelques épitaphes hors du commun (inscriptions métriques, textes datés, symboles rares).

Cette tendance non seulement méconnaît la nécessité d'intégrer l'ensemble de la documentation au domaine historique, mais en outre manque le plus souvent son but, les textes "intéressants" étant peu nombreux et n'apportant guère de nouveau dans beaucoup de cas par rapport à la documentation littéraire, en particulier pour l'histoire du culte.

Par contre, l'utilisation de la totalité du matériel, traité dans son cadre naturel (ville ou région) et en liaison avec les autres sciences (archéologie, documentation littéraire) aboutit, sans qu'on l'ait cherché, à des conclusions historiques qui sont parfois précieuses.

On me pardonnera de ne prendre que quelques exemples, dans des domaines qui me sont familiers.

2 - L'apport à l'histoire générale, c'est-à-dire à la connaissance des événements, est rarement décisif et précis. Cependant, pour l'Afrique, une ou deux inscriptions chrétiennes permettent de jalonner le trajet des Vandales. D'autres donnent le nom de souverains ou de chefs indigènes. Un groupe prouve la subsis-

tance de la langue, de la religion chrétienne et des moeurs romaines dans les régions sorties de l'Empire au IV<sup>e</sup> ou au V<sup>e</sup> siècles. Quelques-unes enfin révèlent l'existence de communautés chrétiennes, à peu près ignorées des autres sources, au XI<sup>e</sup> siècle à Kairouan et en Tripolitaine. Les dates de certaines épitaphes de Gaule ou d'Espagne apportent parfois de la lumière sur la succession des rois barbares, ainsi pour la durée du règne de Clotaire II grâce à un texte de Briord (Ain).

C'est surtout pour l'histoire sociale, au sens le plus large du terme, que des groupes d'épitaphes peuvent être utiles, surtout par les noms et les indications d'âge. Si l'onomastique africaine est souvent décevante par son uniformité, elle révèle cependant quelques persistances indigènes et la faible pénétration - au moins apparente - des Germains et des Grecs. L'épigraphe de la Gaule, au contraire, est beaucoup plus diversifiée pour l'onomastique qui fait une assez grande part aux influences germaniques.

3 - L'histoire des institutions, dans ces périodes pauvres en sources juridiques, trouve son profit dans les quelques titres mentionnés ici et là et dans les datations qui reflètent soit l'influence des chancelleries officielles, soit des habitudes locales. C'est ainsi qu'en Afrique on voit la datation par année de règne se substituer à la datation consulaire à l'époque vandale, puis coexister avec l'indiction après la conquête byzantine, enfin céder devant l'indiction seule. De même des épitaphes prouvent la subsistance du culte monarchique jusqu'au VI<sup>e</sup> siècle et la persistance de l'usage des titres honorifiques. La référence à tel mode de datation localisé ou la mention de tel nom de souverain ou de gouverneur permettent parfois de préciser les frontières des provinces ou des états.

4 - Pour l'histoire de l'Eglise, l'apport est - je l'ai déjà dit - assez décevant. Très peu d'inscriptions donnent des détails d'ordre liturgique, sinon par exemple en permettant une moyenne de l'âge des enfants baptisés (en Afrique). Des noms d'évêques ou de prêtres complètent les listes conciliaires; les titres éclairent quelque peu l'organisation ecclésiastique (cursus ecclésiastique, régions à Rome et Carthage). Les dédicaces précisent l'histoire monumentale. C'est surtout pour le culte des martyrs en Afrique que les textes épigraphiques complètent, pour la liste des reliques vénérées et pour les modalités du culte, des sources lacunaires ou très localisées (Actes, sermons de St Augustin). Le silence est aussi utile parfois : on est frappé du faible impact sur l'épigraphe des querelles doctrinales et des schismes, par exemple du Donatisme malgré les efforts des historiens pour en retrouver partout la trace.

5 - C'est surtout dans le domaine de l'histoire régionale, que l'épigraphe chrétienne, principalement l'épigraphe funéraire, est précieuse. D'abord en révélant l'existence de traditions locales persistantes : peu de rapports par exemple dans le support, dans l'écriture, dans l'onomastique et même dans le formulaire entre les grandes séries de Carthage, Sousse, Sbeitla, Haïdra, Mactar. Mais surtout elle complète utilement les sources littéraires : par exemple à Vienne en Gaule pour la période tardive où les sources sont silencieuses (alors qu'en revanche on ne dispose guère d'inscriptions du IV<sup>e</sup> siècle); ou même les supplée complètement comme c'est le cas pour la plupart des cités africaines de l'intérieur où l'on est surpris de voir subsister une vie active et des signes de prospérité à l'époque vandale et byzantine.

CONCLUSION :

Ce court aperçu montre la nécessité de compléter les recueils existants (le Diehl est devenu très incomplet) et surtout de faire des manuels généraux ou régionaux, indépendants des manuels existants, fondés surtout sur la documentation romaine et rédigés souvent dans un esprit religieux. Ces nouveaux manuels seraient en même temps un moyen donné aux historiens pour accéder à un matériel spécialisé et le symbole de la reconnaissance de la discipline comme science auxiliaire de l'histoire byzantine et du Haut Moyen-Age.

\*

\*

\*

DISCUSSION OUVERTE SUR LE CONTENU DES DIVERS RAPPORTS  
=====

M. LE GALL rappelle qu'il y a 80 étudiants qui étudient à la Sorbonne les hiéroglyphes égyptiens. À l'image des Egyptologues, nous devrions appater les étudiants.

M. VAN EFFENTERRE pense que les Etudes égyptiennes découragent les étudiants mais que, malgré cela, il risque d'y avoir trop d'égyptologues pour les débouchés offerts.

Sur intervention de M. FOUCHER, M. VAN EFFENTERRE affirme qu'il est non historique de séparer l'épigraphie grecque de l'épigraphie romaine dont l'étude doit être menée de pair (large approbation, dont M. ETIENNE : "la chance du grec est qu'il y ait eu un empire romain"); M. LE GLAY signale que l'A. E. a fait un gros effort en ce domaine. D'autre part, il faut refaire les IGR.

M. N. DUVAL préconise une formation plus complète dans les Ecoles d'Athènes et de Rome : les membres de l'une devraient accomplir dans l'autre des stages.

M. LEVEQUE souligne l'importance de l'apprentissage de la langue (ainsi que Mlle C. MOSSE - à Vincennes beaucoup d'étudiants ont fait des études modernes - M. BOST) d'autant que les étudiants ne songent qu'assez tard (en général durant leur année de maîtrise) qu'ils doivent s'y initier (à ce sujet, M. LEVEQUE tient à souligner que l'école d'Histoire Grecque française est une des plus brillantes du monde).

M. VAN EFFENTERRE suggère que la SOPHAU pourrait intervenir auprès de la Franco-Ancienne : il n'est plus besoin de forts en thème, il faut que les lycées forment des gens capables d'utiliser les textes. On pourrait envisager de réduire les efforts de mémorisation en créant (cela se fait pour les langues orientales) des dictionnaires de formes. M. FOUCHER est chargé de présenter ce point de vue à l'assemblée de l'APLAES.

M. CHASTAGNOL pense qu'il ne faudrait jamais publier une inscription sans en donner une traduction.

M. LEVEQUE (ainsi que Mlle MOSSE, M. CHASTAGNOL, M. ROUGE) affirment la nécessité de manuels d'initiation; U2 va publier un recueil d'inscriptions latines.

M. FEVRIER voudrait que soient joints aux traductions les textes. M. LE GLAY, Mme RUZE voudraient qu'un tel manuel soit muni d'une solide bibliographie.

M. CHASTAGNOL souhaiterait qu'il comprenne aussi des photos (de même que M. LE GLAY).

M. N. DUVAL rappelle à ce sujet que les inscriptions du Louvre sont accessibles mais qu'il n'y voit jamais personne.

Les congressistes semblent d'accord pour remarquer qu'un tel manuel coûterait trop cher pour qu'un éditeur puisse s'y intéresser.

M. LEVEQUE pense que l'on pourrait envisager que telle université publie un recueil d'une centaine de fac-similé d'inscriptions déjà traduites et publiées dans un manuel existant : il faudrait que la SOPHAU chiffre la dépense qui devrait être engagée, qu'elle fasse une enquête pour savoir combien d'exemplaires chaque faculté serait disposée à acheter.

M. VAN EFFENTERRE suggère que l'on pourrait créer dans une université de province un centre qui rassemblerait les fac-similé qui lui transmettraient les enseignants qui ont eu besoin de les faire faire ; le centre publierait un catalogue de textes qu'il possède et les prêterait à qui lui en ferait la demande (M. REY-COQUAIS pense à un jeu de négatifs photographiques dont on tirerait à la demande de chaque université, des positifs).

M. FOUCHER est chargé de recruter et présider une commission qui étudiera les moyens pratiques de créer un tel centre ou de définir l'action possible de la SOPHAU en ce domaine.